

CONFERENCE INFOS

Entreprises, politique sociale et influence politique des milieux d'affaires dans les pays en développement

Rapport de la Conférence de l'UNRISD

12–13 novembre 2007, Genève

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Business, Social Policy and Corporate Political Influence in Developing Countries* (Conference News, UNRISD/CN22/08/2, October 2008). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.

Table des matières

Vue d'ensemble

Séance d'ouverture

Séance 1—Stratégies des entreprises et politique sociale

Séance 2—Changement dans les relations entre l'Etat et les entreprises

Séance 3—Contribution des entreprises au système social: RSE et PPP

Séance 4—Lobbying et influence des entreprises sur les politiques

Séance 5—Nouveaux pactes sociaux et régulation politique

Séance 6—Militantisme transnational et régulation multiscalaire

Séance de clôture

Programme, conférenciers et exposés présentés

Vue d'ensemble

Quel devrait être le rôle du secteur privé dans le développement? Les attentes à cet égard ont beaucoup changé au cours des dernières décennies. Les sociétés transnationales (STN) en particulier sont vivement encouragées à jouer un rôle plus volontariste dans le développement social. Dans ce domaine, le système des Nations Unies et les milieux internationaux du développement en général mettent généralement en avant les initiatives volontaires relevant de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) ou prises dans le cadre des partenariats public-privé (PPP). Ils se sont moins intéressés à la question de savoir si les organisations patronales concourent à la transformation de la politique sociale¹ ou y font obstacle. Quelles sont les préférences des entreprises et des associations patronales en matière de politique sociale? Sont-elles nécessairement contraires aux aspects progressistes de cette politique? Comment les gouvernements et les institutions de contrôle réagissent-ils et s'adaptent-ils au pouvoir structurel et instrumental grandissant des entreprises? Dans un contexte dans lequel la RSE et les PPP sont souvent traités de manière technocratique ou présentés comme s'il y avait tout à gagner d'une gouvernance participative, il est important d'examiner les questions du pouvoir et le rôle de la contestation et de l'action collective dans les réformes institutionnelles.

Pour examiner ces questions, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) a lancé un appel à exposés pour une conférence sur le thème Entreprises, politique sociale et influence politique des milieux d'affaires dans les pays en développement, organisée dans le cadre de son programme de recherche Marchés, entreprises et réglementation.² Financée par le Département

¹ L'UNRISD définit la politique sociale comme une intervention de l'Etat visant à améliorer la protection sociale, les institutions sociales et les rapports sociaux et ayant de ce fait le pouvoir de transformer la société. Elle répond à un souci général de redistribution, de production, de reproduction et de protection et, alliée à la politique économique, poursuit des objectifs sociaux et économiques nationaux. Par ailleurs, la politique sociale établit et applique des normes et des règles qui régissent le rôle des acteurs non étatiques et des marchés dans l'ensemble du dispositif social.

² Ce programme s'intéresse aux conséquences sociales de la libéralisation économique, de la privatisation, de la marchandisation et aux manières nouvelles d'aborder la régulation et la gouvernance. Le travail porte sur les questions

du développement international (DFID), Royaume-Uni, la conférence a eu lieu les 12–13 novembre 2007. Elle avait deux objectifs principaux: (1) porter l’essentiel des conclusions et des débats du monde universitaire à la connaissance des institutions des Nations Unies, des gouvernements, des entreprises et des organisations de la société civile, ainsi que des milieux internationaux de la recherche pour le développement; et (2) mieux comprendre le rôle des entreprises dans le développement en l’examinant sous l’éclairage de diverses disciplines et contribuer à des démarches politiques plus cohérentes et intégrées. Vingt-sept exposés ont été présentés à la conférence. Les 31 auteurs, chercheurs chevronnés ou doctorants, venaient de 15 pays; sept d’entre eux étaient issus d’organisations de la société civile et du secteur privé. Parmi les 150 participants figuraient de hauts fonctionnaires d’institutions des Nations Unies, notamment du Bureau international du Travail (BIT), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), du Département des affaires économiques et sociales de l’ONU, du Bureau du Pacte mondial des Nations Unies et de l’UNRISD.

Parmi les questions que se sont posées les participants à la conférence, on retiendra celles-ci:

- En quoi les changements qui se sont opérés dans les relations entre l’Etat et les entreprises affectent-ils les stratégies de développement et les politiques sociales et de l’emploi?
- Les nouvelles formes de partenariat aboutissent-elles à de meilleurs résultats en matière de développement social et à une plus grande efficacité des institutions de gouvernance?
- Quelles conditions institutionnelles, politiques et économiques faut-il pour encourager les organisations patronales à soutenir des politiques sociales, industrielles et de l’emploi qui soient “progressistes” et favorisent un développement solidaire, fondé sur des droits?

Le présent rapport résume les exposés, discussions et débats de six séances, étalées sur deux jours. Les trois grands thèmes examinés pendant la conférence—entreprises et politique publique, régulation privée et partenariats, et action collective—ont des implications profondes pour le bien-être social, l’équité et la gouvernance démocratique au niveau national et international.

Entreprises et politique sociale

Le premier thème traité à la conférence touchait aux rapports entre les organisations patronales et la politique sociale, et aux implications, pour la politique publique, de l’évolution des relations entre les entreprises et l’Etat à l’heure de la mondialisation et de la libéralisation. L’essor des grandes sociétés nationales et transnationales et des associations patronales a des conséquences majeures pour la politique publique, du fait du lobbying et de la “confiscation des institutions”, en particulier dans les Etats faibles. Des exposés consacrés au Brésil, au Chili, à l’Inde, au Pérou, à la Russie et à l’Afrique du Sud ont examiné les influences diverses que les organisations patronales exercent sur la politique, notamment par la corruption, le lobbying, l’expertise technique et les chassés-croisés de personnel entre secteur privé et secteur public (autrement dit le fait de nommer fonctionnaires des personnes étroitement liées au monde des affaires, ce qui crée des conflits d’intérêts). Le discours tenu sur la RSE est souvent contredit par les pratiques de lobbying des sociétés commerciales et des associations patronales qui, souvent, poussent les gouvernements à adopter des politiques et des lois régressives sur le plan social et environnemental.

Cependant, les entreprises ont, par leurs décisions de placements, un “pouvoir structurel” qui leur permet d’influencer indirectement les politiques. Celui-ci peut limiter le choix des possibles pour les gouvernements et, de ce fait, avoir plus d’influence sur les politiques que le “pouvoir instrumental”, celui que les entreprises exercent en tentant d’influencer directement les politiques gouvernementales par leurs prises de position. Les gouvernements se font souvent une certaine idée des besoins des entreprises à partir du pouvoir structurel d’acteurs commerciaux ou industriels spécifiques. Cette idée peut altérer les politiques fiscales, industrielles et sociales en favorisant certains secteurs d’activité au

suivantes: le rôle des entreprises dans la réduction de la pauvreté, l’influence des entreprises sur la politique sociale et le développement, et les effets sociaux de la privatisation des services publics.

détriment de l'ensemble des entreprises. La technocratisation a encore aggravé la situation. Plusieurs exposés ont mis en évidence les variations considérables observées dans les préférences des entreprises et les modalités par lesquelles elles influencent les politiques. Leurs auteurs ont mis en garde contre les grandes généralisations qui supposent les entreprises foncièrement hostiles à la transformation de la politique sociale, alors que, par divers aspects, celle-ci peut servir leurs intérêts à court et à long terme. C'est manifestement le cas pour ce qui est de la formation du capital humain, de la santé de la population active, de la cohésion et de la stabilité sociales en particulier. Certains exposés ont tenté d'expliquer pourquoi la participation des entreprises à l'élaboration des politiques sociales restait très limitée dans certains pays et comment il était possible d'y remédier, souvent par un engagement de l'Etat et des incitations actives de sa part.

Régulation privée et partenariats

Une deuxième série de questions avait trait à la participation de sociétés à des partenariats public-privé, et à de nouveaux modes de gouvernance faisant appel à une "régulation privée". La conférence s'est particulièrement intéressée à l'économie politique de la RSE et des PPP et à la façon dont les rapports de force existant entre entreprises, Etat et société civile, et entre travailleurs, collectivités et fournisseurs affectent ces deux démarches dans les pays en développement. Le potentiel de la RSE et des PPP est limité par les changements liés à la flexibilisation du marché du travail, à la sous-traitance, à la nouvelle architecture juridique qui protège et défend les droits des entreprises et les investissements étrangers directs, et à de nouvelles formes de gestion des chaînes d'approvisionnement qui renforcent le pouvoir des sociétés commerciales et désavantagent les fournisseurs dans le monde en développement. Ces changements touchent aux structures de l'économie, à la politique et au droit.

Les PPP, tels qu'ils sont actuellement prônés au niveau international, ont suscité diverses préoccupations. Bien que certains types de PPP puissent permettre de mettre en commun des compétences indispensables et de mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement, leurs résultats, pour bon nombre d'entre eux, sont souvent loin de répondre aux attentes. Les panélistes ont montré que l'absence de règles claires régissant les relations entre entreprises et organisations de la société civile peut nuire au dialogue entre les parties et que l'inégalité des forces en présence accentue l'avantage commercial et compétitif des STN au lieu de contribuer à la réalisation des objectifs de développement. De même, l'importance croissante des normes et des démarches de régulation privées soulève des questions non négligeables de légitimité.

De cette analyse, plusieurs conséquences ont été tirées. Premièrement, pour faire participer les entreprises au développement social par le biais de la RSE et des PPP, il faut un cadre solide, que peuvent fournir les mécanismes de planification nationale, la politique sociale publique ou les institutions du dialogue social auxquelles participent l'Etat, les entreprises et la société civile. Deuxièmement, il est temps de ne plus seulement promouvoir un dialogue limité à la RSE entre les entreprises et les acteurs qui sont parties prenantes à leurs activités mais d'ouvrir un dialogue "élargi" sur les stratégies nationales de développement et la réduction de la pauvreté et d'y faire participer le secteur privé et les associations patronales. Cependant—troisième point—les gouvernements et les ONG internationales qui encouragent les PPP doivent être beaucoup plus attentifs à l'inégalité des forces—pouvoir et informations—entre les partenaires et aux effets néfastes qui peuvent en découler. Quatrièmement, il importe de renforcer tant les mécanismes de responsabilisation que la participation des parties les plus faibles ou des bénéficiaires désignés. (Plusieurs exposés ont mis en évidence les conditions dans lesquelles les PPP avaient joué un rôle constructif dans la réduction de la pauvreté à l'échelle d'un pays ou d'un secteur d'activité donné.)

Action collective

Troisièmement, la conférence a étudié ce qu'il était possible de faire pour accroître la contribution des entreprises au développement social là où leur pouvoir structurel s'est renforcé, où la montée en puissance des chaînes globales de valeur remet en question ou affaiblit l'environnement institutionnel

qui contrôle les sociétés commerciales et où la RSE et les PPP présentent de sérieuses failles comme démarches capables à la fois d'encadrer les entreprises et de promouvoir le développement social. Divers exposés ont porté sur le rôle crucial de l'action collective sous ses formes diverses: celle des associations patronales; celle des institutions de la démocratie représentative; et celle des organisations militantes de la société civile.

Dans des secteurs donnés tels que celui de l'habillement, les instruments et la pratique de la RSE ont été, dans certains contextes, plus efficaces lorsque des entreprises dominantes ont collaboré avec le gouvernement et des organisations et réseaux de la société civile que lorsqu'elles ont agi en toute indépendance. Les associations patronales multisectorielles peuvent veiller à ce que le monde des entreprises ne s'exprime pas uniquement par la voix des plus forts. Leur capacité à intégrer et à défendre les points de vue et intérêts d'autres groupes tels que les PME (petites et moyennes entreprises), dont les salariés se recrutent souvent dans les classes les plus modestes, peut être essentielle pour la promotion d'une politique sociale plus solidaire. S'agissant des institutions démocratiques, les exposés qui ont traité des relations entre l'Etat et les entreprises au Pérou et en Inde ont montré que le contrôle exercé par le parlement et d'autres institutions de la démocratie représentative pouvait freiner la confiscation des institutions ou la dérégulation, qui va de pair avec un accroissement du pouvoir structurel des entreprises, et veiller à la défense des intérêts des groupes sociaux les plus faibles.

Plusieurs exposés se sont intéressés au rôle joué par les alliances et le militantisme social dans le retour à une régulation du capitalisme mondial et la promotion de la RSE. Les réseaux militants mondiaux qui adoptent des tactiques à la fois de confrontation et de coopération avec les entreprises sont particulièrement utiles en renforçant l'identité collective et en resserrant les liens entre des acteurs disparates préoccupés et affectés par les chaînes mondiales de valeur; en élaborant de nouvelles normes et règles et en les faisant appliquer; et en obligeant les sociétés commerciales ou industrielles à répondre, individuellement et collectivement, aux préoccupations sociales. Les syndicats, les ONG et les réseaux de la société civile peuvent exercer de fortes pressions sur les entreprises, l'Etat et l'opinion publique et tenter ainsi d'obtenir que les sociétés adoptent un comportement responsable et rendent compte de leurs actes. Les exposés qui ont évoqué les tentatives faites pour freiner la "course au prix le plus bas" en Chine et pour responsabiliser les entreprises de certains secteurs en Afrique du Sud, ont souligné l'importance d'une gouvernance et d'une contestation "multi-acteurs" et "multiscalaire". Ils entendent par là divers mécanismes institutionnels et politiques, notamment des alliances plus étroites entre les organisations de travailleurs et l'Etat; une action complémentaire et synergique de différents types d'institutions de contrôle aux niveaux international, régional, national et local, qui tentent ainsi de se donner plus "d'épaisseur"; et la nécessité de ne plus se concentrer sur des firmes et des pays isolés et de cibler au contraire des industries et des régions entières.

Séance d'ouverture

En ouvrant la conférence, Thandika Mkandawire, Directeur de l'UNRISD, a souligné l'importance du concept d'Etat développemental à un moment où le consensus de Washington est en crise, et où les préoccupations d'équité et de protection sociale reviennent au premier plan. Après avoir estimé que la remise en question des approches actuelles du développement amenait à "repenser la RSE dans un contexte de développement" et à reconsidérer les relations entre l'Etat et le secteur privé, il a souligné la nécessité d'élargir le discours actuel sur la RSE en participant aux débats en cours sur les relations Etat-entreprises et sur la politique sociale. Il a mis en évidence les enseignements des recherches de l'UNRISD sur les Etats développementaux ayant réussi—où la politique sociale en particulier n'est pas la résultante mais plutôt le levier du développement et du succès économiques. L'accumulation des fonds de pension et de l'épargne, la stabilité politique et sociale et la formation du capital humain ont manifestement cet effet levier sur le développement.

Pour que la politique sociale puisse transformer la société, cependant, il faut qu'entre le gouvernement et le secteur privé les responsabilités soient réciproques. Pendant la période du "libéralisme intégré"

(qui va de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1970), les investissements étrangers directs (IED) passaient bien avant le capital financier et les pays en développement avaient tout un arsenal d'instruments dont ils pouvaient se servir pour négocier avec le secteur privé. Cependant, les débats sur les pactes entre les entreprises et l'Etat qui en ont résulté sont, dans une large mesure, dépassés, en partie du fait de la mondialisation et d'un affaiblissement de l'Etat. La RSE devrait donc être considérée comme le reflet d'une capacité de contrôle amoindrie de l'Etat. Thandika Mkandawire a conclu en invitant les participants à voir la RSE à travers le prisme d'un cadre normatif adapté aux pays en développement, en gardant à l'esprit plusieurs questions pendant la conférence: Qu'est-ce qu'un Etat développemental? Que devrait attendre un tel Etat du secteur privé? Et qu'est-ce que celui-ci devrait attendre d'un Etat développemental?

Peter Utting, Directeur adjoint de l'UNRISD et coordonnateur du programme Marchés, entreprises et réglementation, a développé l'idée qu'en dirigeant actuellement l'attention sur la RSE on ne s'intéressait pas suffisamment à la nécessité de faire participer les entreprises à un développement social solidaire. Il est urgent de comprendre en quoi les entreprises pourraient jouer un rôle plus constructif en soutenant une politique sociale et une politique de l'emploi qui aillent dans le sens d'un développement équitable et solidaire ou du moins en ne s'y opposant pas. Les débats contemporains doivent porter non seulement sur le potentiel et les limites de la RSE et des PPP, mais aussi sur la manière dont les intérêts patronaux influencent la politique menée par le gouvernement en matière sociale et d'emploi et en subissent les effets. Les questions de pouvoir et de politique, les pratiques de lobbying des STN et des associations patronales, ainsi que les différences de pouvoir entre les divers acteurs participant aux initiatives multipartites et aux PPP ne doivent pas rester des préoccupations périphériques.

Revenant sur le but et la nature multidisciplinaire de la conférence, Peter Utting a expliqué qu'une compréhension approfondie des conditions et des contextes dans lesquels les entreprises peuvent jouer un rôle plus constructif dans le développement demandait une interaction plus étroite de diverses disciplines et littératures. Ceux qui étudient la RSE, la régulation et la gouvernance privées dans le cadre d'études de gestion, du développement et des relations internationales gagneraient à mieux connaître la littérature sur les relations Etat-entreprises, la politique sociale et les variétés du capitalisme, à laquelle s'intéressent les sciences politiques ou la sociologie politique. Les deux corps de savoir éclairent la façon dont les entreprises peuvent favoriser, encourager ou entraver le développement social.

Séance 1—Stratégies des entreprises et politique sociale

Sous la conduite de Susan Hayter (Bureau international du Travail/BIT), les orateurs de la première séance ont insisté sur la nécessité de reconnaître que les entreprises n'ont pas une position uniforme sur la politique sociale. Soulignant l'importance du contexte et la nature dynamique des rapports entre la politique sociale, la stratégie des entreprises et le contexte politique, les conférenciers ont relevé la diversité des facteurs qui déterminent, canalisent et parfois limitent les préférences des sociétés en matière de politique sociale. Les panélistes se sont demandés si la compétitivité des entreprises était compatible avec des politiques sociales ambitieuses et ont traité des facteurs susceptibles d'expliquer comment et pourquoi les préférences des sociétés en matière de politique sociale diffèrent selon les pays, les industries et les périodes. Ils se sont intéressés aussi à la manière dont cette dynamique aboutit à une contestation des politiques ou à un manque d'engagement.

Après avoir posé que des marchés peu encadrés et des politiques sociales minimalistes ne convenaient pas à l'économie de pays en développement, Kevin Farnsworth (Université de Sheffield) a expliqué que les organisations intergouvernementales et les gouvernements avaient tendance à ne relayer que les opinions des entreprises qu'ils tenaient pour acquises plutôt qu'à considérer toute la diversité des préférences et des besoins de ces milieux. Bien que la mondialisation renforce à la fois les moyens d'expression et le pouvoir structurel des entreprises, c'est ce pouvoir qui est généralement le plus important lorsqu'il s'agit d'influencer la politique fiscale et sociale des pays en développement. En conséquence, les gouvernements réagissent de manière sélective aux pressions structurelles de

certains types de sociétés et d'investisseurs et s'enferment ainsi dans une politique sociale qui peut nuire à la fois au bien-être des individus et aux intérêts des milieux d'affaires dans leur ensemble.

Tirant les enseignements de divers courants de la littérature sur les économies politiques des États-Unis, de l'Europe du Nord et d'Asie orientale, José Carlos Marques (UNRISD) a examiné les conditions politiques, économiques et institutionnelles dans lesquelles les entreprises ont contribué à des politiques sociales progressistes et à l'adoption de modèles de développement plus solidaires dans ces régions. Son analyse porte à croire que des politiques sociales progressistes prévalent lorsque les entreprises ont peu de pouvoir structurel et instrumental par rapport à d'autres acteurs; que la production industrielle dépend d'une main-d'œuvre très qualifiée; qu'un large échantillonnage d'entreprises subit des pressions sociales et que des institutions, y compris des associations patronales multisectorielles, favorisent la concertation sociale et une élaboration collective des politiques.

Ben Ross Schneider (Université de Northwestern) a fait valoir que bien que les théories des ressources du pouvoir, comme celles des alliances interclasses, prédisent une participation importante des entreprises à la politique sociale, les études de la politique sociale ou de la stratégie politique des entreprises dans les pays en développement contiennent peu d'éléments qui corroborent cette thèse. En Amérique latine, par exemple, les rapports entre les entreprises et l'État se sont caractérisés par un manque d'engagement sur les questions de politique sociale. Ben Ross Schneider a proposé trois explications à ce phénomène. Premièrement, selon la littérature sur les variétés du capitalisme, les grandes sociétés ne sont pas très demandeuses d'une politique de l'éducation parce qu'un petit nombre seulement de leurs activités misent sur la haute qualité et nécessitent des qualifications pointues et qu'elles se suffisent souvent à elles-mêmes dans ce domaine en dispensant une formation à leurs employés. Deuxièmement, la difficulté qu'elles éprouvent à participer à la politique sociale tient à la portée générale de cette politique, à son application nécessairement à long terme et à l'incertitude des résultats. Troisièmement, les associations patronales multisectorielles qui pourraient favoriser une élaboration collective des politiques font souvent défaut, et le lobbying de sociétés individuelles prend la place qu'elles pourraient occuper.

Kanta Murali (Université de Princeton) a esquissé l'évolution des relations entre les entreprises et le gouvernement en Inde au moment des réformes économiques et leurs conséquences ultérieures sur la politique publique, en particulier la politique de l'emploi. La libéralisation a à la fois mis en concurrence les gouvernements des États, désireux d'attirer les capitaux privés en offrant des conditions avantageuses aux investisseurs, et incité fortement les entreprises à l'action collective. En conséquence, la capacité du secteur privé à défendre des intérêts communs et ses voies d'accès au gouvernement se sont sensiblement améliorées. Bien que le lobby pour la réforme des entreprises ait été animé par un souci de compétitivité, il a eu des résultats contrastés—peu de changements d'ordre législatif mais une tendance à une réforme de facto dans certains domaines, tels que la flexibilité du marché du travail, qui n'est optimale ni pour les travailleurs ni pour les entreprises. Selon Kanta Murali, deux facteurs limitent l'influence des entreprises sur la libéralisation de la politique de l'emploi: la démocratie très vivante de l'Inde et la difficulté de procéder à des réformes des politiques en raison des coalitions politiques qui ne cessent de changer au niveau national. De fait, bien que l'État indien et le système politique aient bien du mal à répondre aux besoins des masses, la démocratie politique réussit à faire obstacle à l'introduction de politiques sociales dangereuses.

Les conséquences politiques qui ont été tirées de cette première réunion-débat ont porté sur le rôle de l'État, qui doit gérer ses rapports avec les entreprises de manière à répondre aux besoins à la fois des entreprises et du développement social. Résumant la discussion, Susan Hayter a souligné le rôle crucial des institutions de concertation. Kevin Farnsworth a montré que des modèles sociaux très différents étaient compatibles avec des firmes compétitives sur le plan mondial et a suggéré d'accorder plus d'attention à la diversité des voix s'exprimant au nom des entreprises sur la scène nationale et internationale. Bien que certaines sociétés soient à la recherche de pays où la fiscalité est faible et les salaires bas pour produire des biens d'exportation, d'autres sont attirées par une main-d'œuvre productive et qualifiée, la stabilité des marchés du travail et l'accès à des marchés de consommateurs en expansion. Il a estimé que des "régimes d'investissements" différents (ensemble

des mesures socio-économiques adoptées par les gouvernements pour attirer les investissements extérieurs) pouvaient répondre aux besoins des entreprises en matière de politique sociale ou les influencer et que les gouvernements n'avaient pas à considérer les préférences des entreprises en matière de politique sociale comme l'une des données du problème.

Ben Ross Schneider et José Carlos Marques ont tous deux estimé que, pour comprendre les préférences des entreprises en matière de politique sociale, il fallait les replacer dans un contexte politique, social et industriel plus large. Des données empiriques provenant de nombreux pays indiquent que les conseils consultatifs et les associations patronales multisectorielles jouent un rôle de premier plan dans les pactes sociaux et le développement socio-économique. Deux éléments spécifiques semblent avoir contribué à une convergence des intérêts des entreprises et de ceux de l'Etat. Premièrement, le fait que la demande de politiques sociales chez les entreprises venait dans une large mesure de ce que de nombreuses industries avaient besoin d'un capital humain formé pour triompher de la concurrence sur les marchés des produits nécessitant une main-d'œuvre qualifiée. Et deuxièmement, la fermeté avec laquelle l'Etat tenait en main les politiques, qui contribuait à réduire l'incertitude quant aux résultats de ces politiques et à apaiser les tensions sociales.

Là où ces conditions ne sont pas réunies, les entreprises s'engagent peu et ne réclament pas de politique sociale—c'est le cas dans de nombreux pays d'Amérique latine—ou alors l'attention se porte sur des considérations politiques immédiates et égoïstes dont ne profitent ni les travailleurs ni les entreprises, comme en Inde. Selon Kanta Murali, le gouvernement indien pourrait prendre des mesures pour répondre aux besoins des travailleurs et des entreprises: rationaliser les lois du travail pour qu'elles soient plus faciles à la fois à respecter et à mettre en application et, en même temps, prendre des dispositions en matière de sécurité sociale, réglementer les conditions de travail et assouplir les restrictions imposées aux employeurs. Elle a ajouté que les gouvernements des Etats pourraient envisager de lier des mesures d'action positive à des exemptions fiscales et à des subventions.

Après les exposés, les questions et observations ont porté sur la politique de l'emploi et le rôle des institutions internationales et des associations patronales. Un participant a rappelé que dans de nombreux pays développés, et à plus forte raison en Inde, le secteur organisé ne représentait qu'une faible part du marché global de l'emploi. En réponse à une question sur l'influence du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sur la politique sociale, Kevin Farnsworth a mis en évidence la relation étroite entre les organisations intergouvernementales et le monde des entreprises, faisant valoir qu'en défendant un programme qui donne la priorité à certaines questions et préoccupations, ces organisations renforçaient le pouvoir structurel des entreprises. Après une question sur le rôle joué par les associations patronales dans l'expression d'une "voix collective" des entreprises, Ben Ross Schneider a expliqué que diverses modalités d'action chez les entreprises ne faisaient souvent que répondre à des invitations du gouvernement à des formes de participation plus collectives, au renforcement des capacités, au développement de compétences pointues et à la conciliation d'intérêts opposés. Il a souligné que la forme même prise par l'élaboration des politiques devait être une considération importante du processus politique: forums et conseils peuvent être des moyens non négligeables d'associer les entreprises à une élaboration collective des politiques.

Séance 2—Changement dans les relations entre l'Etat et les entreprises

Les relations entre l'Etat et les entreprises ont subi des changements sensibles avec la libéralisation économique, la transition démocratique et l'apparition d'une génération d'entrepreneurs sociaux. Les conférenciers de cette séance ont traité des effets de ces évolutions sur la "recherche de rentes" chez les entreprises et sur la "confiscation" des institutions de l'Etat par des intérêts commerciaux, sur les services sociaux fournis par l'Etat et sur l'élaboration des politiques dans des pays donnés.

Par son introduction, Jomo Kwame Sundaram (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU), qui présidait la séance, a tissé la trame des exposés en faisant une brève déclaration sur la nature du capitalisme libéral, ses contradictions profondes et les conséquences qui en résultent pour les politiques publiques des pays en développement. Dans des conditions d'inégalité, la libéralisation risque fort d'aggraver encore les inégalités, a-t-il dit. Les relations entre l'Etat et le secteur privé sont d'une importance cruciale et, pour cette raison, la RSE devrait être considérée par rapport au rôle de contrôle de l'Etat et à la nécessité de délimiter clairement les responsabilités de l'Etat et celles du secteur privé en matière de politiques publiques.

Jomo Kwame Sundaram a aussi remis en question les présupposés des appels à la "bonne gouvernance" dans un contexte de développement.

Réduire la corruption et instaurer plus d'équité dans la société, ce sont d'importants objectifs de développement mais ils sont présentés maintenant comme des pré-conditions du développement, et cela pose un gros problème dans les discussions sur le processus de développement et les relations entre l'Etat et le secteur privé.

La corruption politique à la suite de la double transition, politique et économique, opérée par le Pérou, tel a été le thème de l'exposé de Francisco Durand (Université du Texas, San Antonio), qui s'est fondé sur les résultats de l'enquête menée par des commissions du Congrès sur les pratiques d'exonération fiscale pendant et après la présidence d'Alberto Fujimori. "Des sociétés fortes opérant à l'intérieur d'Etats faibles": c'est en ces termes que Francisco Durand a décrit la confiscation de l'Etat, qui est passée d'un mode extrême pendant le gouvernement autoritaire de Fujimori, à un mode plus modéré dans le contexte démocratique et libéral de l'après-Fujimori. Les sociétés commerciales et industrielles, les acteurs économiques les plus puissants dans la nouvelle démocratie libéralisée, avaient un accès privilégié aux pouvoirs les plus importants de l'Etat et exerçaient sur eux une influence démesurée. Des conditions particulières, telles que les chassés-croisés de personnel entre secteur privé et secteur public comme le contrôle des nominations dans les principaux pouvoirs, ont permis au pouvoir économique de rester concentré malgré la vigueur nouvelle des institutions démocratiques et la renaissance de la société civile. Loin d'empêcher les sociétés nationales et internationales de défendre leurs rentes économiques, perçues sous la forme d'exonérations fiscales, qui représentaient des milliards de dollars et constituaient une part non négligeable du PIB du pays, les appels qui ont été lancés en faveur de l'abolition de leurs privilèges leur ont simplement compliqué la tâche.

Dans une analyse de la montée en puissance des associations patronales dans la Russie post-socialiste, David O'Brien (Centre de recherches pour le développement international/CRDI) a dépeint une confiscation similaire de l'Etat à la suite d'une double transition vers la libéralisation économique et vers la démocratie. Le poids disproportionné des grandes sociétés et leur influence dans les associations patronales qui commençaient à se former dans tous les pays de l'ancienne Union soviétique ont aggravé les lamentables politiques sociales des gouvernements et une situation sociale

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_21113

